

## Newsletter JUIN 2023 NEGOCIATION ACCORD INTERESSEMENT

### NEGOCIATION INTERESSEMENT REUNION DU 02 JUIN 2023 LA CFDT ADRESSE ET DEFEND SES PROPOSITIONS AUPRES DE LA DIRECTION

Dans un esprit constructif et soucieux de préserver le pouvoir d'achat des salariés, la **CFDT** a une nouvelle fois défendu devant la Direction un projet d'accord d'intéressement qui redistribue davantage les résultats financiers de la CEBPL en faveur des travailleurs et travailleuses.

Fidèle à ses valeurs d'équité, la **CFDT** se devait d'être force de propositions dans un contexte où la trajectoire des résultats financiers attendus pour 2023 et 2024 est très fortement impactée par la brutale et violente remontée des taux.

**Consciente de l'enjeu, la CFDT a été la seule organisation syndicale à avoir adressé le résultat de ses réflexions à la Direction à savoir :**

- **Un niveau de redistribution globale supérieur à celui des années précédentes :**

Exemple : pour un résultat avant impôt (RAI\*) de 90M€, la **CFDT** revendique une redistribution pouvant aller jusqu' à 8,8M€ versus 6,63M€ en 2022 et 2021.

- **Un taux de redistribution des résultats financiers en faveur des salariés qui progresse quand la capacité bénéficiaire de la CEBPL augmente :**

Exemple : extrait du tableau de redistribution proposé par la CFDT

<b>RESULTAT AVANT IMPOT* (RAI) EN M€</b>	<b>POTENTIEL D'INTERESSEMENT en M€</b>	<b>POTENTIEL D'INTERESSEMENT EN % du RAI*</b>
<b>90</b>	<b>8,8</b>	<b>9,8%</b>
<b>130</b>	<b>13,8</b>	<b>10,6%</b>

\*RAI tel que défini dans le précédent accord c'est à dire retraité des dividendes BPCE, de la variation de la provision Epargne logement et des éléments exogènes

- **Des critères qualitatifs qui s'appuient sur le taux de visites des bancarisés principaux et sur le NPS afin de booster l'intéressement ;**
- **Le maintien de la répartition de l'intéressement** : 60% proportionnellement au temps de présence et 40% proportionnellement au salaire de base.

La **CFDT** porte plusieurs revendications pour défendre le pouvoir d'achat des salariés. L'intéressement en fait partie. La prochaine réunion est prévue le 13 juin. La **CFDT** sera au rendez-vous !

**FAIRE CONFIANCE A LA CFDT,  
C'EST FAIRE CONFIANCE A UN SYNDICALISME DE  
PROPOSITIONS A L'ECOUTE DE TOUS LES SALARIES**



**1<sup>er</sup> SYNDICAT  
DE FRANCE**



**1<sup>er</sup> SYNDICAT  
CHEZ LES CADRES**

[Facebook](#)

[Site CFDT CEBPL](#)

*Mentions légales :*

*CFDT CEBPL*

*319 Route de Vannes*

*44800 Saint-Herblain*